



CONSEIL ET INGÉNIERIE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE PAYS ROCHOIS

ANNEXES : Fiches Actions PCAET

Décembre 2019

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Des logements sobres en énergie

Action

Déployer un service de plateforme de rénovation énergétique de l'habitat: REGENERO

PORTEUR DU PROJET

Pôle Métropolitain (niveau 1)
CCPR (niveau 2)

PARTENAIRES

EPCI du Pôle, ADEME, Région, Innovaes, ALECO1

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	3	Réduction des consommations énergétiques	1	Enjeu social
3	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
2	Amélioration de la qualité de l'air	1	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Dans le Genevois français, 40% de la consommation énergétique territoriale sont dévolus à l'habitat, et dans chaque maison individuelle, 65% de l'énergie consommée sont consacrés au seul chauffage. Face à ce constat, le service REGENERO apporte aux habitants des solutions leur permettant de rénover énergétiquement leur logement, qu'il soit individuel ou collectif. Depuis mai 2019, des permanences physiques, un site internet et un standard téléphonique offrent aux habitants un 1er niveau d'information généraliste sur les solutions techniques et les appuis financiers à leur disposition. Un second niveau, plus personnalisé, est ensuite proposé, pour accompagner le propriétaire (bailleur ou occupant) tout au long des phases de travaux de sa rénovation. Ce second niveau de service n'étant pas encore activé sur le Pays Rochois, il conviendra de le

déployer au cours du PCAET. Pour permettre de faire connaître la plateforme de rénovation énergétique REGENERO et lui donner la pleine mesure de son efficacité, une communication de marque est déployée à l'échelle métropolitaine mais aussi dans chaque territoire, en accompagnement de l'animation locale. Le Pôle Métropolitain est financeur et coordinateur du 1er niveau de service de la plateforme; le second niveau est piloté par chaque EPCI membre selon les objectifs et ambition dont elle se fixe en terme de rénovation énergétique de l'habitat.

De plus, la CC du Pays Rochois réfléchit à la proposition d'intégrer un bilan thermique dans le volet 2 de la plateforme Regenero.

Indicateurs

SUIVI

Nombre de conseils de 1er niveau/an

RÉSULTAT

Nombre de logements rénovés/an

Consommation énergétique des logements avant/après

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Pour chaque EPCI:
0,5 ETP au PMGF/an
Pour scle et niveau 1: 230 k€ pour 6 EPCI (hors CCPB) du PMGF.+ niveau 2
CCPR 150 000 € sur 6 ans (base d'une vingtaine d'accompagnements par an)

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	19 kteq CO2/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 7% CCTA = 33% CCFG = 6% CAPG = 28% CCPR = 5% CCPB = 6% CCG = 15%
Gains annuels énergétiques	134 GWh/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 7% CCTA = 33% CCFG = 6% CAPG = 28% CCPR = 5% CCPB = 6% CCG = 15%
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

UN TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE

UN TERRITOIRE
RÉSILIENT ET INNOVANT

DES ACTEURS MOBILISÉS

UNE COLLECTIVITÉ
EXEMPLAIRE

2019

2025

2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Des logements sobres en énergie

Action

Etudier la création d'un fonds métropolitain de soutien à la rénovation énergétique

PORTEUR DU PROJET

Pôle Métropolitain

PARTENAIRES

EPCI du Pôle, ADEME, Région, Etat, Innovales, ALEC01

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	3	Réduction des consommations énergétiques	1	Enjeu social
3	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
2	Amélioration de la qualité de l'air	1	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

La rénovation énergétique représente un budget conséquent, notamment pour les ménages les plus modestes. Les objectifs TEPOS visés par les EPCI consistent à rénover de façon globale et performante plusieurs milliers de logements par an sur l'ensemble du territoire du Genevois français. Le budget de rénovation énergétique globale et performante peut atteindre 100 k€ pour une maison individuelle. Des aides nationales existent (CITE par exemple) qui peuvent être complétées par des aides locales, mais ne sont pas toujours suffisantes pour déclencher les travaux. Les EPCI peuvent budgéter un fonds dédié (montant et conditions d'attribution à définir) pour inciter le plus grand nombre de ménages à

réaliser les travaux nécessaires. L'objectif de cette action est d'étudier la pertinence et la faisabilité de créer un fonds de soutien à la rénovation énergétique des logements à l'échelle métropolitaine, ainsi que ses modalités de mise en oeuvre. Le principe de ce fonds serait de mobiliser l'ensemble des dispositifs d'aide existant, mais également d'autres ressources, par exemple basée sur une fiscalité incitative, à débattre avec les acteurs territoriaux. La mise en oeuvre de REGENERO sur l'ensemble des EPCI du genevois français permet la gestion par un guichet unique de ce fonds.

Indicateurs

SUIVI

Réalisation de l'étude

RÉSULTAT

Nombre de logements rénovés/an avec appui du fonds

Consommation énergétique des logements avant/après

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Etude: 50 k€
Temps de suivi et coordination agent du Pôle

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	14 kteq CO2/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 8% CCTA = 15% CCFG = 8% CAPG = 34% CCPR = 8% CCPB = 8% CCG = 19%
Gains annuels énergétiques	97 GWh/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 8% CCTA = 15% CCFG = 8% CAPG = 34% CCPR = 8% CCPB = 8% CCG = 19%
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

UN TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE

UN TERRITOIRE
RÉSILIENT ET INNOVANT

DES ACTEURS MOBILISÉS

UNE COLLECTIVITÉ
EXEMPLAIRE

2019

2025

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Des logements sobres en énergie

Action

Sensibiliser les habitants aux économies d'énergie via la mise en place d'un défi famille à énergie positive

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

CLER, Innovales, ASDER, ALEC 01

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
1	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

1	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Le Défi « Familles à énergie positive » initié en 2008 par l'association Prioriterre propose au grand public de se mobiliser afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et réduire les factures d'énergie. Depuis 2017, le CLER - Réseau pour la transition énergétique coordonne, à l'échelle nationale, cette animation conviviale visant à modifier les comportements des familles. Le dispositif vise à accompagner et à coacher des équipes composées de plusieurs familles sur quelques semaines pour qu'elles réalisent le maximum d'économie d'énergie au sein de leur foyer à travers la mise en place d'éco-gestes. La CCPR souhaite organiser ce challenge ludique son territoire et espère

mobiliser plus d'une cinquantaine de foyers dans ce défi. Dans la mise en oeuvre de cette action, la CCPR s'inspirera largement du retour d'expérience de collectivités qui ont récemment expérimenté l'outil; la Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA) en particulier. Une campagne de communication sera mise en place afin d'informer, sensibiliser et mobiliser le public. Cette action sera l'occasion de mettre en place une campagne de communication plus large sur la thématique des économies d'énergie.

Indicateurs

SUIVI

Nombre de familles engagées dans FAEP

RÉSULTAT

Consommation énergétique des logements avant/après

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

13 000 euros + temps agent CCPR coordination/suivi 0,2 ETP

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

2023

2024

2025

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Accompagner les publics précaires dans la réduction de leur consommation énergétique

Action

Agir contre la précarité énergétique à travers la mise en place d'un SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'énergie)

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

CD, associations, services sociaux

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	1	Réduction des consommations énergétiques	3	Enjeu social
1	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
1	Amélioration de la qualité de l'air		Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs opérationnels

Un ménage est dit vulnérable pour le logement s'il y consacre plus de 8% de ses ressources (chauffage éclairage, électricité spécifique, etc) et pour les déplacements s'il y consacre plus de 4,5% dans des dépenses de carburant. Certains ménages cumulent une situation de précarité à la fois sur le logement et les déplacements. Le territoire du Pays Rochois compte un taux de vulnérabilité énergétique global de 21,5%, dans la moyenne du Pôle Métropolitain. Si la grande majorité des situations de précarité identifiée sur le territoire concerne les déplacements, la vulnérabilité liée au logement représente 17,4 % des ménages. Dans ce contexte et en perspective de l'élaboration d'un nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH2), il est apparu judicieux pour les élus du Pays Rochois d'agir sur cette thématique à travers la mise en place d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME). Le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) est un dispositif national d'information et d'action en faveur de la maîtrise de la demande énergétique, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Le CLER -Réseau pour la transition énergétique- coordonne le programme SLIME au niveau national. Pour mettre en oeuvre un tel service sur le territoire, la Communauté de communes du Pays Rochois devra répondre à l'un des deux appels à candidature lancés par le CLER en 2020. L'objectif du SLIME est d'intervenir rapidement et massivement auprès des ménages en difficulté dans leur gestion de l'énergie. La méthodologie SLIME consiste à :

- sensibiliser et impliquer les « donneurs d'alerte » locaux en leur proposant une procédure simple de signalement
- effectuer des visites à domicile pour identifier les ménages concernés, et leur fournir gratuitement des conseils et des petits équipements d'économies d'eau et d'énergie
- orienter les ménages vers des solutions durables et locales leur permettant de sortir de la précarité énergétique
- mobiliser et impliquer les acteurs du territoire, grâce à un animateur SLIME désigné par la collectivité

Indicateurs

SUIVI

Nb de ménages identifiés

RÉSULTAT

Nb de ménages accompagnés

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

0,25 ETP pour suivi et animation + 620 euros/ménage accompagné.
Programme SLIME valorisable CEE.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,80 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	12,00 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Une recherche d'efficacité énergétique dans les entreprises

Action

Mettre en œuvre des actions à destination du secteur économique et industriel déclinant le Schéma d'Accueil des entreprises métropolitain

PORTEUR DU PROJET

Pôle Métropolitain

PARTENAIRES

EPCI du Pôle, ADEME, Région, Etat, Grand Genève, Agences économiques, Agences de mobilité, ALEC01, chambres consulaires ...

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	2	Réduction des consommations énergétiques	1	Enjeu social
2	Atténuation des émissions de GES	2	Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
1	Amélioration de la qualité de l'air		Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs opérationnels

Depuis juin 2018, le Schéma d'Accueil des Entreprises traduit l'ambition du Genevois français d'allier le développement économique aux impératifs d'un aménagement plus durable du territoire. Le SAE établit un diagnostic foncier des 145 zones d'activités du territoire et affiche une stratégie différenciée entre zones territoriales, destinées à soutenir le développement de l'emploi de proximité, et zones métropolitaines, vitrines du Genevois français.

19 fiches actions, organisées autour de 3 axes, préfigurent la mise en œuvre du SAE dans les territoires :

- l'avenir se construit sur un « TEPOS », avec une ambition forte en matière d'aménagement et de développement durable : Les enjeux du développement durable et de la transition écologique doivent trouver leur

application dans les espaces économiques. Les ZAE ont un rôle à jouer dans la préservation du foncier, la qualité architecturale et paysagère, la prise en compte de l'environnement et de l'énergie. (Applications : Dispositifs fonciers, Règlements et chartes de qualité, Agriculture périurbaine, Développement de l'économie circulaire etc.)

- des services utiles et bien pensés avec une offre adaptée aux besoins des entreprises (Applications : Services à la mobilité : PDE par exemple, services aux salariés et entreprises : locaux, pépinières etc..)

- enfin, une gouvernance partagée, au service des territoires (Applications : Commercialisation, promotion partagées etc.)

Indicateurs

SUIVI

Nombre d'actions réalisées vers les entreprises

RÉSULTAT

Nombre d'entreprises engagées

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

1 ETP au Pôle
Relais dans les EPCI: 0,25 ETP/EPCI
Prestations AMO: 50 k€/an

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	12 kteq CO2/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 8% CCTA = 22% CCFG = 8% CAPG = 30% CCPR = 6% CCPB = 6% CCG = 20%
Gains annuels énergétiques	84 GWh/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 8% CCTA = 23% CCFG = 10% CAPG = 25% CCPR = 8% CCPB = 8% CCG = 18%
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

UN TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE

UN TERRITOIRE
RÉSILIENT ET INNOVANT

DES ACTEURS MOBILISÉS

UNE COLLECTIVITÉ
EXEMPLAIRE

2019

2025

2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Aménager de façon maîtrisée le territoire

Action

Sensibiliser les élus/agents des communes à l'intégration des questions énergie/climat dans les documents d'urbanisme

PORTEUR DU PROJET

CCPR
Communes

PARTENAIRES

Agence d'urbanisme, CEREMA

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

2	Adaptation au changement climatique
2	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

2	Réduction des consommations énergétiques
2	Production d'énergies renouvelables
3	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
3	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Il s'agira de mettre en oeuvre un cycle de formation mutualisé à destination des élus et agents d'urbanisme des communes du territoire pour faciliter l'appropriation des questions énergie/climat dans les futurs documents d'urbanisme.

Indicateurs

SUIVI

Nombre d'élus/techniciens formés

RÉSULTAT

Nombre de prescriptions énergie/climat dans les PLU/PLUi

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Temps de formation: 1 j/personne. Coût formation: 1000 à 2000 €/journée

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	6,50 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	33,00 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

2023

2024

2025

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Aménager de façon maîtrisée le territoire

Action

Création d'une conciergerie multi-services et d'un espace de travail partagé à la gare de La Roche-sur-Foron

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, SOLUS, Région AURA, CD 74

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	1	Réduction des consommations énergétiques	3	Enjeu social
1	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
1	Amélioration de la qualité de l'air		Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Dans la perspective de l'arrivée du CEVA (Léman Express) en décembre 2019, la CCPR souhaite développer une offre multiservices à proximité de ses gares. C'est pourquoi, la Communauté de communes porte un projet de création de conciergerie multi-services solidaires et circulaires dans l'ancien "bar du soleil" à la gare de La Roche-sur-Foron. L'association SOLUS à travers une convention pluriannuelle d'objectifs signée avec la

collectivité, aura pour mission l'exploitation de la conciergerie et de l'espace de coworking. L'objectif du projet est de proposer une offre de services pour les usagers du train et un espace de travail partagé pour réduire les déplacements.

Indicateurs

SUIVI

RÉSULTAT

Taux de fréquentation

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

330 000 euros (travaux) dont 155 000 € financés par la Région et le CD 74.
85 000 € subvention SOLUS

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,10 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	4,60 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Aménager de façon maîtrisée le territoire

Action

Mettre en place des OAP relevant des thématiques climat énergie lors de la révision des PLU en intégrant des objectifs de performance dans le neuf et lors des opérations de réhabilitation

PORTEUR DU PROJET

Communes , CCPR

PARTENAIRES

Pôle métropolitain

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique	2	Réduction des consommations énergétiques		Enjeu social
2	Atténuation des émissions de GES	2	Production d'énergies renouvelables	2	Stockage carbone
2	Amélioration de la qualité de l'air	2	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Les niveaux minimum de performance thermique sont calés de part la loi uniquement pour le neuf (sauf cas particulier). Lors des opérations de rénovation / réhabilitation de bâtiments, aucune exigence particulière n'est fixée, alors qu'il serait opportun d'intégrer les questions énergétiques à ces moments clés. Les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sont des outils permettant d'intégrer des critères spécifiques valant réglementation qui peuvent prendre en compte les problématiques énergie climat. Une OAP thématique "Energie climat" peut ainsi fixer un niveau de performance minimal pour les travaux de

rénovation qui font l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux. D'autres sujets peuvent être intégrés à cette OAP, comme le taux minimal d'EnR dans les projets neufs ou de rénovation, les questions de densification, les problématiques mobilités, ... Dans le cadre de futures révisions de PLU ou dans la perspective de construction d'un PLU à l'échelle du Pays Rochois, il est proposé que les futures OAP intègrent un volet énergie-climat.

Indicateurs

SUIVI

Nb de mesures prises

RÉSULTAT

Consommation énergétique des bâtiments neufs en kWh/m2.an

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Non chiffrable

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,60 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	4,00 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

X

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Aménager de façon maîtrisée le territoire

Action

Faire de l'aménagement urbain exemplaire dans les futures zones d'activités économiques (PAE des Jourdiés) et dans les projets de requalification

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, Pôle métropolitain

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
1	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La Communauté de communes du Pays Rochois porte un projet ambitieux d'extension de 16 hectares sur le PAE des Jourdiés situé sur la commune de St Pierre-en-Faucigny. Cette zone référencée d'ambition métropolitaine visera l'accueil d'entreprises à vocation industrielle et tertiaire. Une étude de type Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) a été conduite dans le but notamment de définir une charte d'objectifs environnementale, architecturale et paysagère ainsi qu'un cahier de préconisations pour le futur aménagement. La volonté des élus de la CCPR est de développer un

projet exemplaire intégrant les principes et finalités du développement durable en cohérence avec la démarche TEPOS du territoire (mobilité douce, alternative, services aux entreprises, biodiversité, énergie renouvelable, bâtiment basse consommation, etc). Dans le cas où des projets de requalification de zones viendraient à émerger dans les prochaines années, la collectivité sera soucieuse de l'exemplarité des futurs aménagements.

Indicateurs

SUIVI

Nb de mesures réalisées conformément à l'AEU

RÉSULTAT

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Non chiffrable.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Produire et distribuer nos énergies

Action

Contribuer à faire émerger, sur tout le Genevois français, un service de type "ALEC"
(Agence Locale de l'Energie et du Climat)

PORTEUR DU PROJET

Pôle Métropolitain

PARTENAIRES

CCPR et autres EPCI du PMGF, ADEME, Région AURA, CD 74, INNOVALES

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	3	Réduction des consommations énergétiques	1	Enjeu social
3	Atténuation des émissions de GES	3	Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
3	Amélioration de la qualité de l'air	1	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Une agence locale pour l'énergie et le climat (ALEC) est « une organisation indépendante, autonome, à but non lucratif, créée à l'initiative des collectivités locales et de leur groupement, qui bénéficie du soutien des pouvoirs publics locaux pour fournir des informations, des conseils et une assistance technique aux utilisateurs d'énergie (pouvoirs publics, citoyens, entreprises, etc.), et contribuer au développement des marchés d'énergies locales durables. Les missions des ALEC relèvent de 4 champs d'actions:

- 1 – Informer, sensibiliser et conseiller de manière indépendante et objective, les consommateurs, les acteurs publics et privés
- 2 – Participer à la définition de stratégies énergétiques territoriales et à la transition énergétique des territoires

3- Contribuer, directement ou indirectement, au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels de tous secteurs économiques et des agents des administrations et des collectivités

4- Diffuser et enrichir l'expertise des territoires en animant et en participant à des réseaux européens, nationaux et locaux ainsi qu'en expérimentant des solutions techniques, des méthodologies et autres démarches.

L'absence de ce type de service sur la partie haut-savoyarde du Genevois français (l'ALEC01 intervient dans la partie Ain), prive les collectivités et les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire de compétences spécifiques pouvant les aider et les accompagner dans leurs démarches climat énergie. En relation avec le CD74, la Région et l'ADEME, il conviendra d'oeuvrer à la construction d'une solution pérenne palliant ce déficit.

Indicateurs

SUIVI

Nb de réunions de gouvernance pour préparation ALEC

RÉSULTAT

Mise en œuvre sur le Pays Rochois

Nombre de conseils de 1er niveau/an sur les ENR et la MDE

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Temps agent Pôle + temps agent CCPR (0,1 ETP)

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	7 kteqCO2/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 8% CCTA = 18% CCFG = 8% CAPG = 33% CCPR = 7% CCPB = 7% CCG = 19%
Gains annuels énergétiques	49 GWh/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 8% CCTA = 18% CCFG = 9% CAPG = 31% CCPR = 8% CCPB = 8% CCG = 18%

UN TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE

UN TERRITOIRE
RÉSILIENT ET INNOVANT

DES ACTEURS MOBILISÉS

UNE COLLECTIVITÉ
EXEMPLAIRE

Production énergie renouvelable annuelle

140 GWh/an en 2025 pour
la totalité du PMGF
CCAS = 5%
CCTA = 20%
CCFG = 7%
CAPG = 39%
CCPR = 5%
CCPB = 10%
CCG = 14%

Gains qualité de l'air

2019

2025

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

X

X

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Produire et distribuer nos énergies

Action

Produire du biogaz à partir de co-digestion de boues de STEP pour une injection dans les réseaux

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, ADEME, Région AURA, CD 74, AERMC, GRDF, SYANE

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
1	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR porte un projet de production de biométhane sur la STEP d'Arenthon par co-digestion de boue et de co-intrants agroalimentaires (déchets légumes). L'objectif du projet vise l'approvisionnement en GNV de la station ENGIE située au PAE des Jourdiés à St Pierre en Faucigny

et l'injection de biométhane dans le réseau gaz des communes d'Arenthon et d'Amancy.

Indicateurs

SUIVI

M3 injectés dans le réseau

RÉSULTAT

Production annuelle de biogaz

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Budget 3 581 426 € (travaux, Moe, raccordement)

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	2,8 à 4,3 kteqCO2 par an à 2025
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	12 à 18 GWh par an en 2025
Gains qualité de l'air	

2019

2025

2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Produire et distribuer nos énergies

Action

Implanter un parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge d'ordures ménagères de St Pierre

PORTEUR DU PROJET

EDF Renouvelable

PARTENAIRES

CCPR, communes, ENEDIS

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

1

Adaptation au changement climatique
 1 Atténuation des émissions de GES
 Amélioration de la qualité de l'air

2

Réduction des consommations énergétiques
 2 Production d'énergies renouvelables
 Préservation de la santé et de la biodiversité

Enjeu social
 Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR souhaite valoriser le site de l'ancienne décharge d'ordures ménagères situé sur la commune de Saint Pierre-en-Faucigny dont elle est propriétaire. Dans le cadre d'un partenariat avec la société EDF Renouvelables France, la Communauté de communes souhaite implanter un parc photovoltaïque solaire au sol représentant une surface d'environ 2 hectares. La valorisation de ce site dégradé en faveur d'une opération de production d'énergie renouvelable est en cohérence avec les ambitions émises par les élus lors des ateliers d'élaboration du PCAET. L'intégralité du projet est porté par EDF Renouvelables, notamment les études préalables obligatoires (environnementales et réglementaire). La CCPR

met à disposition le terrain à l'opérateur par le biais d'un bail emphytéotique. Si l'ensemble des contraintes environnementales et réglementaires est levé, EDF procèdera aux investissements puis à l'exploitation du site (démantèlement également à la charge de l'opérateur). La CCPR bénéficiera des retombées fiscales de cette activité ainsi que du produit de la location annuelle de l'emprise. Le projet de parc photovoltaïque est conditionnée à l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie. Il ne pourra donc être définitivement approuvé qu'à l'issue de cette procédure de consultation nationale.

Indicateurs

SUIVI

m2 de PV installés

RÉSULTAT

Production annuelle en MWh.an

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Etude et investissement supporté par EDF Renouvelable.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	2 GWh par an en 2025
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

x

x

x

x

x

x

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Produire et distribuer nos énergies

Action

Dynamiser les grands projets photovoltaïques à travers le lancement d'un AMI

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

SYANE, SYANE ENR, ENEDIS, détenteurs de patrimoine immobilier important (entreprises, établissements publics, exploitations agricoles, etc)

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
2	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

A travers la dynamique initiée dans le cadre de la conduite du cadastre solaire et le projet d'implantation de parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge intercommunale d'ordures ménagères, la CCPR souhaite dynamiser l'émergence de projets solaires d'envergure. Il s'agit dans un premier temps de sensibiliser les détenteurs de patrimoine immobilier important (établissements publics, entreprises: commerces, industrie). Puis dans un second temps, de les associer au lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le but de les mettre en relation avec des opérateurs énergétiques et faire ressortir des projets de taille importante :

- toitures de bâtiments

- parkings et ombrières
- friches...

Le SYANE pourrait accompagner la collectivité dans la rédaction et le lancement de cet AMI.

Seules les installations qui peuvent apporter une plus-value environnementale dans le cadre de l'aménagement d'un site dégradé doivent être retenues

Indicateurs

SUIVI

m2 de PV installés

RÉSULTAT

Production annuelle en MWh.an

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

AMO : 30 k€ + Temps de suivi 0,25 ETP.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	2 GWh par an en 2025
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Produire et distribuer nos énergies

Action

Créer des partenariats avec des sociétés citoyennes d'énergies pour développer le solaire photovoltaïque

PORTEUR DU PROJET

CCPR, communes

PARTENAIRES

Sociétés d'énergies citoyennes, Innovaes, AURA2E, Pôle métropolitain, Entreprises

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
2	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

3	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR souhaite soutenir les initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable. Pour ce faire, elle pourrait mettre à disposition certaines toitures de ses bâtiments à des sociétés citoyennes émergentes sur le territoire moyennant une location symbolique (ex: Citoy'energie sur les CC du Genevois et d'Arve et Salève). Les communes de la CCPR

pourraient également être associées à cette démarche. L'objectif de l'action est d'encourager l'initiative citoyenne et d'étendre la production d'EnR sur le territoire.

Indicateurs

SUIVI

m2 de PV installés

RÉSULTAT

Production annuelle en MWh.an

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Mise à disposition de toitures moyennant une location à tarif préférentiel (1 à 2,5 euros m² par an) + Suivi/animation 0,1 ETP/an agent CCPR

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	2 GWh par an en 2025
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Produire et distribuer nos énergies

Action

Réaliser un cadastre solaire et promouvoir cette filière

PORTEUR DU PROJET

Grand Genève, Université Savoie Mont-Blanc, HEPIA

PARTENAIRES

EPCI du Pôle, Grand Genève, SAS Citoy'Energie, InnoVales, ENEDIS, partenaires du projet G2Solaire

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
2	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Depuis janvier 2019, une collaboration entre HES SO Genève / HEPIA et l'Université Savoie Mont-Blanc (LOCIE/FRESBE), travaille à l'élaboration d'un cadastre solaire transfrontalier. Le projet G2-SOLAIRE vise à intensifier l'usage de l'énergie solaire, générer des activités économiques autour de la filière solaire, et contribuer in fine à atteindre les objectifs de transition énergétique dans un contexte de densification urbaine.

Le projet G2-SOLAIRE vise quatre principaux objectifs :

- déployer le cadastre solaire sur l'ensemble du territoire du Grand Genève
- établir et communiquer à l'échelle des bâtiments (toitures et façades) un potentiel solaire effectif et opérationnel ainsi que les caractéristiques énergétiques des bâtiments suivant leur typologie et sur la base de modèles plus complets
- définir de nouveaux indicateurs agrégeant des informations du patrimoine, du potentiel de production solaire, un potentiel

d'autoconsommation(en conformité avec les cadres réglementaires et financiers) et des capacités d'injection de l'énergie électrique produite sur les réseaux.

- faciliter l'appropriation du cadastre solaire auprès des différents publics cibles, en tant que support pour sensibiliser ces publics, accélérer le développement de la filière de l'énergie solaire, favorisé par les dispositifs législatifs suisses et français,

Le cadastre solaire qui sera produit dans une première version début 2020, offrira un potentiel solaire effectif sur l'agglomération tenant compte non seulement du potentiel solaire incident sur le territoire mais aussi des opportunités d'autoconsommation de l'énergie produite selon les conditions cadres et modèles économiques, des capacités des réseaux électriques à injecter le courant produit, etc.

Indicateurs

SUIVI

Mise en ligne de l'outil

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

0€ pour les EPCI. Projet intégré dans un programme INTERREG.

RÉSULTAT

Nombre de connexions

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,1 kteqCO2/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 6% CCTA = 8% CCFG = 6% CAPG = 39% CCPR = 8% CCPB = 11% CCG = 22%
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	42 GWh/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 6% CCTA = 8% CCFG = 6% CAPG = 39% CCPR = 8% CCPB = 11% CCG = 22%
Gains qualité de l'air	

UN TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE

UN TERRITOIRE
RÉSILIENT ET INNOVANT

DES ACTEURS MOBILISÉS

UNE COLLECTIVITÉ
EXEMPLAIRE

2019

2025

2020

X

2021

X

2022

X

2023

2024

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Produire et respecter nos énergies, en respectant santé et environnement

Action

Faire émerger et structurer des filières ENR, notamment le bois énergie

PORTEUR DU PROJET

Pôle métropolitain du Genevois français

PARTENAIRES

EPCI du Pôle, Pôle d'excellence bois, ONF, CRPF, fédérations professionnelles, Grand Genève, ADEME, Région, Départements, ALEC01, SYANE, SIEA

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
3	Atténuation des émissions de GES
2	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
3	Production d'énergies renouvelables
3	Préservation de la santé et de la biodiversité

1	Enjeu social
3	Stockage carbone

Descriptif et objectifs opérationnels

Ce libellé regroupe 3 actions complémentaires qui concourent à développer massivement les énergies renouvelables, en phase avec l'ambition TEPOS du Genevois français :

- l'incubation de projets énergies renouvelables, avec un apport d'ingénierie technique et financière aux porteurs de projets, afin par exemple, d'identifier les sites propices à la production d'EnR, de réaliser des études d'opportunité, de faisabilité, de rechercher des financements
- bénéficier des services d'un opérateur énergétique, qui aurait pour vocation d'investir dans les installations de production d'énergies renouvelables, soit en tant que Maître d'Ouvrage, soit via des sociétés de projet. Ses finalités précises, statuts, sont à définir de façon plus précise, c'est pourquoi dans un premier temps, il s'agira de réaliser une étude pré-opérationnelle à la mise en œuvre de ce fonds. Un avantage important

présenti est de pouvoir associer les collectivités à la gouvernance de ce fonds.

- la poursuite de la structuration de certaines filières, telles que la géothermie (favoriser les liens avec le programme genevois GE2020), le solaire (élaboration du cadastre) ou la filière bois énergie. Sur ce dernier aspect, le potentiel en bois énergie local est conséquent mais encore très partiellement exploité et inégalement réparti. Il est nécessaire de disposer d'une vision globale des flux, des intérêts des acteurs de la filière, pour développer simultanément l'offre et la demande. L'objectif opérationnel est de fédérer les acteurs de la filière et conduire ensemble les investigations nécessaires à l'émergence d'une gestion intégrée de la ressource.

Indicateurs

SUIVI

Mise en place d'un opérateur territorial

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Coordination et suivi; 0,5 ETP au PMGF/an
Prestations PMGF: 100 k€/an
Temps de suivi par EPCI

RÉSULTAT

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	6 kteqCO2/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 6% CCTA = 27% CCFG = 5% CAPG = 33% CCPR = 7% CCPB = 11% CCG = 11%
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	46 GWh/an en 2025 pour la totalité du PMGF CCAS = 6% CCTA = 27% CCFG = 5% CAPG = 33% CCPR = 7% CCPB = 11% CCG = 11%
Gains qualité de l'air	

UN TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE

UN TERRITOIRE
RÉSILIENT ET INNOVANT

DES ACTEURS MOBILISÉS

UNE COLLECTIVITÉ
EXEMPLAIRE

2019

2025

2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Développer de nouvelles façon de se déplacer sur le territoire

Action

Créer un Pôle d'échange multimodal en gare de La Roche-sur-Foron

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Commune de La Roche, SNCF, SNCF Réseau, Région AURA, Pôle Métropolitain

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	3	Réduction des consommations énergétiques	3	Enjeu social
3	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
3	Amélioration de la qualité de l'air		Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Fin décembre 2019, le Léman Express entrera en service sur le Pays Rochois et plus largement entre Annemasse et les gares genevoises. Cette infrastructure unique en Europe va entraîner une augmentation importante de la fréquentation de la gare de La Roche-sur-Foron. La concrétisation du Léman Express est le résultat de plusieurs années de travail entre les instances suisses et françaises (Grand Genève) : il s'agit de l'un des axes fort portés par le Projet d'agglomération qui vise à répondre aux besoins croissants du territoire du Grand Genève, en matière de transports.

Les élus du Pays Rochois travaillent depuis mai 2017 (date de prise de compétence officielle du "Pôle d'échanges multimodal" par l'intercommunalité) pour l'aménagement d'un véritable pôle d'échanges

multimodal à la gare de La Roche-sur-Foron permettant d'apporter des solutions en matière de mobilité douce et de nouveaux services aux usagers de la gare. Le projet de PEM s'organise en deux phases :

- Phase 1: études préalables, la démolition du bâtiment de la petite vitesse, la réalisation de deux parking de stationnements, le remplacement de 45 points lumineux en LEB basse consommation, l'acquisition de l'ancien bar du soleil, l'aménagement de la future gare routière, l'aménagement de la future conciergerie.

- Phase 2: étude de faisabilité pour l'installation d'une passerelle, la réalisation de la future gare bi-face.

Indicateurs

SUIVI

Ouverture du PEM

RÉSULTAT

Taux de fréquentation

Part modale de la voiture individuelle

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

4 millions d'euros dont 840 000 € déjà engagés

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,10 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	4,60 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Développer de nouvelles façon de se déplacer sur le territoire

Action

Mettre en œuvre les axes 3 et 4 du schéma de mobilité (autopartage, covoiturage, PDA...)

PORTEUR DU PROJET

Pôle métropolitain du Genevois français

PARTENAIRES

EPCI du Pôle, ADEME, Région, Etat, Grand Genève, Agences et acteurs de la mobilité

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	3	Réduction des consommations énergétiques	3	Enjeu social
3	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
3	Amélioration de la qualité de l'air	3	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Le Genevois français est marqué par une saturation du système de transports résultant à la fois d'une forte augmentation des déplacements liés à la dynamique de développement du territoire (1.4M de déplacements quotidiens), d'un usage prédominant des transports individuels motorisés (70% des déplacements) et d'une offre de transports collectifs déficiente par rapport à des territoires comparables. Or, la croissance démographique (+10 000 habitants par an) va continuer de générer d'importants volumes de déplacements supplémentaires (+ 30% à l'horizon 2030). Face à ces défis, l'amélioration de la mobilité appelle une réponse globale : un développement de transports collectifs ambitieux (Léman Express, tramways, Bus à haut niveau de services) et une forte incitation aux usages alternatifs à l'automobile individuelle. Ces nouveaux services passent par le développement de plusieurs actions fortes visant à contenir et améliorer les déplacements du quotidien :

- Développement du covoiturage (passer de 4 à 6% de covoiturage entre 2015 et 2020 soit 30 000 voitures évitées /j), articulé autour de la promotion de covoiturage-leman.org, (plateforme transfrontalière agrégeant plusieurs opérateurs de covoiturage tels que Blablacar, Movici, e-covoiturage.ch), le

déploiement de lignes de covoiturage spontanée Hé !Léman, l'expérimentation d'une voie réservée à la douane de Vallard

- Déploiement de l'autopartage avec l'opérateur CITIZ sur plusieurs localités du Genevois français (Gex, St Julien, Archamps, Bonneville, Annemasse, Ambilly, Thonon)

- Mise en place de 50 plans de mobilités employeurs sur le Genevois français soit plus de 10 000 salariés concernés directement d'ici 2021

- Encouragement à la démobilité avec la promotion du télétravail et d'un réseau maillé de coworking (plateforme Gowow) avec un objectif de réduction du trafic de 6% par ce seul biais d'ici 2025 sur le Grand Genève.

Cette logique de Mobility As A service (MAAS) renforce cette approche de bouquet de services de mobilité, dans lequel l'usager peut piocher en fonction de ses besoins évolutifs. Le développement d'un bouquet de services de mobilité constitue ainsi l'une des priorités du Pôle métropolitain du Genevois français.

A l'échelle du Pays Rochois, il s'agira en particulier de développer et promouvoir le covoiturage auprès des citoyens et de déployer des véhicules d'autopartage.

Indicateurs

SUIVI

Km de voies de covoiturage mises en œuvre/an

Nombre de PDE/PDIE signés/an

RÉSULTAT

Part modale du covoiturage

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Axe 3 : 530k€ sur 2019-2021

Axe 4 : 540k€ sur 2019-2021

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	24 kteqCO2/an en 2025 pour la totalité du PMGF
	CCAS = 8%
	CCTA = 25%
	CCFG = 10%
	CAPG = 22%
	CCPR = 10%
	CCPB = 10%
CCG = 15%	

UN TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE

UN TERRITOIRE
RÉSILIENT ET INNOVANT

DES ACTEURS MOBILISÉS

UNE COLLECTIVITÉ
EXEMPLAIRE

Gains annuels énergétiques

96 GWh/an en 2025
pour la totalité du
PMGF
CCAS = 8%
CCTA = 25%
CCFG = 10%
CAPG = 22%
CCPR = 10%
CCPB = 10%
CCG = 15%

Production énergie renouvelable annuelle

Gains qualité de l'air

2019

2020

x

2021

x

2022

x

2023

x

2024

x

2025

x

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Développer de nouvelles façon de se déplacer sur le territoire

Action

Développer un réseau d'aires de covoiturage/parking relais (P+R) à l'échelle du Pays Rochois

PORTEUR DU PROJET

Communes (La Roche, Amancy, Eteaux, St Pierre)

PARTENAIRES

CCPR, Pôle Métropolitain

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
3	Atténuation des émissions de GES
3	Amélioration de la qualité de l'air

3	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

3	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Les communes membres de la CCPR, compétentes en matière d'aménagement de voirie, s'inscrivent également dans une démarche d'appui au covoiturage. Les communes d'Amancy, Eteaux et La Roche-sur-Foron ont inscrit dans leur PLU respectif, des emplacements réservés pour des parkings relais. Un quatrième projet pourrait être envisagé sur la commune de St Pierre en Faucigny à proximité de l'échangeur autoroutier.

L'objectif de cette action est de créer un réseau de parking relais sur le territoire pour faciliter le covoiturage et permettre dans un second temps, le report modal vers les gares et centres-bourgs via des lignes de transport en commun.

Indicateurs

SUIVI

Nombre de parcs relais

RÉSULTAT

Taux de fréquentation des parcs

Part modale du covoiturage

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

50 à 100 €/m² aménagés. Amancy : 600 000 euros
Eteaux : 670 000

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	4,50 kteqCO ₂ par an en 2025
Gains annuels énergétiques	18,40 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2025

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Développer de nouvelles façon de se déplacer sur le territoire

Action

Mettre en place des Plans de mobilité entreprises: Mobil'Arve

PORTEUR DU PROJET

Entreprises

PARTENAIRES

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc, CCPR, Pôle Métropolitain

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	2	Réduction des consommations énergétiques	3	Enjeu social
2	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
2	Amélioration de la qualité de l'air	3	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Le territoire de la CCPR est concerné par le dispositif Mobil'Arve qui permet aux établissements du Pays rochois de bénéficier d'un accompagnement gratuit dans la réalisation de leur plan de mobilité. Le dispositif accompagne également l'élaboration de plan de déplacement inter-entreprises sur les zones d'activités par exemple. L'objectif d'un PDE est d'optimiser voire réduire les déplacements des collaborateurs par le biais

de plusieurs mesures comme par exemple: le développement du télétravail, le travail dans des tiers-lieux, l'aménagement du temps de travail, etc. La CCPR souhaite poursuivre la sensibilisation de ses entreprises à la mise en place de plans de mobilité.

Indicateurs

SUIVI

Nb d'entreprises engagées

RÉSULTAT

Part modale de la voiture dans les déplacements domicile-travail des salariés

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Accompagnement gratuit dans le cadre du PPA, coût des actions à la charge des entreprises et variable selon le degré d'ambition.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,70 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	4,60 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Développer de nouvelles façon de se déplacer sur le territoire

Action

Renforcer l'offre de transport en commun sur le territoire à travers la mise en service de nouvelles lignes Proximité

PORTEUR DU PROJET

SM4CC

PARTENAIRES

CCPR, communes, Pôle Métropolitain

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	2	Réduction des consommations énergétiques	3	Enjeu social
2	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
2	Amélioration de la qualité de l'air	2	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Le SM4CC renforce son réseau de transport en commun urbain avec la mise en place de 8 nouvelles lignes sur son territoire d'ici fin 2019. Deux nouvelles lignes seront déployées en particulier sur le Pays Rochois:

- Ligne D mise en service à depuis le 8 juillet 2019 qui dessert: Marnaz/Bonneville/St Pierre-en-Faucigny/La Roche sur Foron
- Ligne L en service à l'automne 2019 qui desservira: Eteaux/La

Roche/Amancy/Saint-Laurent/Saint-Six
Ce sont donc trois lignes régulières Proximité qui desserviront le territoire du Pays Rochois d'ici fin 2019. Rappelons qu'une ligne régulière La Roche/Amancy/Arenthon /Cornier/Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) est en service depuis 2016.

Indicateurs

SUIVI

Nb de nouvelles lignes mises en place

RÉSULTAT

Fréquentation annuelle

Part modale des TC

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

292 500 euros/an pour l'ouverture de deux lignes TC régulières supplémentaires. Coût entièrement porté par le SM4CC en 2019 et 2020.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,46 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	2,30 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2025

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Développer de nouvelles façon de se déplacer sur le territoire

Action

Elaborer un schéma cyclable à l'échelle du Pays Rochois (lien avec schémas des autres EPCI et du Grand Genève)

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, autres EPCI, Pôle Métropolitain, Grand Genève, SM4CC

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
2	Atténuation des émissions de GES
2	Amélioration de la qualité de l'air

2	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
3	Préservation de la santé et de la biodiversité

2	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Le schéma cyclable du Grand Genève est en cours de révision et sera rendu fin 2019. Il pose les bases du développement des infrastructures cyclables sur le Genevois Français. La définition de schémas complémentaires à apporter à l'échelle d'un EPCI ou de plusieurs EPCI regroupés, vise à définir plus précisément les infrastructures à déployer, le maillage, le positionnement des services vélos, etc...

Sur le territoire de la CCPR, ce sont les communes, compétentes en terme d'aménagement de voirie qui ont jusqu'ici piloté leur projet de développement des aménagements cyclables. Afin d'avoir une vision à l'échelle du territoire de la CCPR, cette dernière prévoit l'élaboration d'un schéma cyclable intercommunal. Il représente une occasion intéressante pour coordonner l'action des différentes collectivités du territoire. L'ambition est d'améliorer la sécurité des cyclistes et de favoriser

l'intermodalité avec les transports en commun ou le covoiturage. La CCPR souhaite réfléchir à un réseau organisé autour d'un ou de plusieurs axes structurants permettant de mailler le territoire et notamment de relier les chefs-lieux des 9 communes, les principaux pôles générateurs du territoire, notamment les établissements scolaires et les gares et ce, afin d'offrir une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle. Le schéma cyclable du Pays Rochois sera conduit en lien avec le schéma du Grand Genève et des EPCI voisines (ex: CC Arve et Salève, Faucigny Glières). Il sera mis en oeuvre courant du second semestre 2019.

De plus, une réflexion sera engagée quant à la possibilité (notamment technique) de mettre en place des pedibus et velobus pour les écoles maternelles de la CCPR

Indicateurs

SUIVI

km de pistes cyclables réalisés chaque année et par habitant

RÉSULTAT

Part modale du vélo

Nombre d'habitants utilisant les services vélos

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

30 000 euros d'étude + travaux (50 à 200 euros/mètre linéaire)

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,47 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	0,90 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

X

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Développer de nouvelles façon de se déplacer sur le territoire

Action

Expérimenter un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, Agence écomobilité, SM4CC, vélocistes, Pôle métropolitain

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	1	Réduction des consommations énergétiques	2	Enjeu social
1	Atténuation des émissions de GES		Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
1	Amélioration de la qualité de l'air	2	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR souhaite appuyer le déploiement et l'usage des Vélos à Assistance Électrique (VAE) sur le territoire à travers la mise en place d'un dispositif expérimental comprenant deux mesures :

- un service de test de VAE gratuit avec des vélocistes locaux partenaires
- une aide financière à l'achat d'un VAE dans les magasins partenaires

Cette expérimentation sera mise en place à compter du 1er juillet 2019 pour une durée de 6 mois, à destination des habitants du Pays Rochois de 18 et plus. La CCPR a acquis une flotte de vélos qu'elle mettra à disposition

des vélocistes du territoire qui s'engagent à proposer un service de test de VAE gratuit à la population sur une période de 3 à 7 jours consécutifs.

En parallèle du dispositif de prêt de vélos gratuit, la CCPR s'engage à soutenir financière les habitants du territoire pour l'acquisition de VAE de type urbain ou VTC. Cette aide s'élèvera à 10% du prix d'achat du vélo, plafonnée à 200 euros, dans la limite d'une aide attribuée par foyer. Les communes abonderont également à la participation à l'achat et les citoyens pourront bénéficier au total d'une aide allant jusqu'à 400 euros.

Indicateurs

SUIVI

Nb d'achats de VAE soutenus

RÉSULTAT

Taux d'utilisation

Part modale du vélo

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

30000

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,47 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	0,90 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

2025

AXE

Un territoire à énergie positive

CIBLE

Développer de nouvelles façon de se déplacer sur le territoire

Action

Conduire des actions "mobilité" auprès d'un public en situation de précarité

PORTEUR DU PROJET

Pole métropolitain

PARTENAIRES

CCPR et autres EPCI, SM4CC communes, AURA2E

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

3	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Cette action est pilotée par le Pôle Métropolitain du Genevois Français et a été retenue dans le cadre de l'appel à projet Précarité Énergétique en matière de Déplacement de l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Énergie (PEND'AURA). Plusieurs types de mesures sont prévues sur le territoire du Genevois Français et notamment des actions : de communication, de tarification solidaire, de cartographie interactive, de vélos-école, d'atelier de réparation de vélos, etc visant à :

- Favoriser l'autonomie de déplacement du public cible

- Développer l'utilisation du vélo et VAE,
- Organiser des séances d'apprentissage du vélo,
- Mettre à disposition des vélos, VAE, proposer des véhicules d'autopartage à des tarifs préférentiels
- Permettre un accès facilité à une information multimodale,
- ...

Indicateurs

SUIVI

Nombre de ménages accompagnés

RÉSULTAT

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Actions non chiffrées pour l'instant mais intégralement financées dans le cadre de l'AAP Pend'AURA

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,07 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	0,44 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Adapter le territoire au changement climatique

Action

Mettre en place un schéma de gestion des eaux pluviales à l'échelle du Pays Rochois

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, AERMC, SM3A

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

3	Adaptation au changement climatique
	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR conduit actuellement une étude d'opportunité pour le transfert de la compétence eau pluviale à l'intercommunalité. Les conclusions de l'enquête permettront de déterminer le transfert direct ou progressif de cette compétence pour le compte de la CCPR. Dans la perspective de cette

prise de compétence, un schéma intercommunal de gestion des eaux pluviales devra être élaboré permettant ainsi d'harmoniser les politiques de gestion des eaux pluviales à l'échelle intercommunale.

Indicateurs

SUIVI

Diffusion des livrables associés

RÉSULTAT

Taux d'imperméabilisation des sols

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Etude: 50 k€ + 0,25 ETP agent CCPR pour la coordination

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Adapter le territoire au changement climatique

Action

Former et sensibiliser les agents des communes, des aménageurs, des entreprises de TP et du grand public sur la lutte contre les plantes invasives et allergisantes

PORTEUR DU PROJET

CCPR, communes

PARTENAIRES

SM3A, aménageurs, entreprises TP, transporteurs de terre, ALVEOLE

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

3	Adaptation au changement climatique
	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
3	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR souhaite agir contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes en coordonnant une action visant à :

- Former les agents communaux à la gestion de ces plantes
- Sensibiliser le grand public, les aménageurs, entreprises du BTP aux pratiques propres à ces espèces
- Créer un réseau de référents au sein des communes

Dans un premier temps, une formation mutualisée à l'ensemble des communes serait envisagée pour constituer par la suite un réseau actif de référents communaux pour faire un travail de veille et échanger sur les bonnes pratiques. La sensibilisation et l'implication de transporteurs de terre et autres entreprises de TP est primordiale dans cette démarche de lutte contre les invasives.

Indicateurs

SUIVI

Nombre de personnes formées

RÉSULTAT

EEE inventoriées sur espace public

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Formation élus/techniciens: 1000 €/jour
Grand public: 500 € frais de communication, temps d'agent coordination 0,1 ETP.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre

Gains annuels énergétiques

Production énergie renouvelable annuelle

Gains qualité de l'air

2019

2020

X

2021

X

2022

2023

2024

2025

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Agir en faveur de la qualité de l'air

Action

Poursuivre le dispositif de Fonds Air Bois

PORTEUR DU PROJET

SM3A

PARTENAIRES

EPCI concernés par le PPA, ADEME

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
3	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
1	Production d'énergies renouvelables
3	Préservation de la santé et de la biodiversité

1	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Dans le cadre du PPA de la Vallée de l'Arve, un Fonds Air Bois a été déployé sur l'ensemble des EPCI concernés, piloté par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A). Il s'agit d'une prime de 2000 € accordée aux ménages souhaitant remplacer leur dispositif de chauffage au bois par un équipement plus performant. Sur le Pays

Rochois, entre 2013 et 2018, ce sont 508 ménages qui ont bénéficié de cette prime. Avec l'adoption du PPA2, les EPCI de la Vallée ont réaffirmé leur engagement pour ce Fonds et la démarche se poursuit.

Indicateurs

SUIVI

Nb d'équipements renouvelés/an sur le territoire

RÉSULTAT

Emissions de particules fines

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

205 200 € budget PPA 2

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	Entre 50 et 60 tonnes par an (particules fines) en 2025

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

2024

2025

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Agir en faveur de la qualité de l'air

Action

Poursuivre la mise en place d'un Fonds Air Industrie sur le Pays Rochois

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Région, CD 74, DREAL, SM3A

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
2	Atténuation des émissions de GES
3	Amélioration de la qualité de l'air

2	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
3	Préservation de la santé et de la biodiversité

1	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Dans le cadre du PPA de la Vallée de l'Arve, un Fonds Air Industrie est déployé pour chaque EPCI. Il s'agit d'un cofinancement apporté par les intercommunalités en partenariat avec la Région et le Département aux entreprises souhaitant investir dans des équipements leur permettant d'aller au delà des normes réglementaires en termes de réduction de pollution atmosphérique. En 2017, l'entreprise Lalliard Bois située à St

Pierre en Faucigny avait bénéficié à titre expérimental du Fonds Air Industrie pour le remplacement de sa chaudière bois plus performante. La mise en oeuvre opérationnelle du FAI sur le territoire du Pays Rochois est conditionnée à la réalisation d'une étude de préfiguration en amont. Cette étude devrait être réalisée courant du second semestre 2019.

Indicateurs

SUIVI

Indicateur du PPA

RÉSULTAT

Indicateur du PPA

Indicateur du PPA

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

22 000 € d'étude de préfiguration et 250 000 € d'aide à l'investissement pour les entreprises

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

2024

2025

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Agir en faveur de la qualité de l'air

Action

Informier et sensibiliser le grand public sur la qualité de l'air

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, ATMO, ADEME, SM3A

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
	Atténuation des émissions de GES
3	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
2	Préservation de la santé et de la biodiversité

2	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

En lien avec le Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve, la CCPR souhaite pouvoir fournir une information quotidienne à ses citoyens sur la qualité de l'air. La collectivité se fera accompagner dans cette démarche par l'observatoire régional ATMO. Il pourra s'agir de développer des panneaux interactifs dans les communes pour communiquer sur les indices de qualité de l'air et transmettre des

messages de recommandations à la population. Dans l'esprit de l'expérimentation développée sur le Pays du Mont-Blanc, la CCPR pourrait aussi réfléchir à mettre à disposition du grand public des capteurs pour réaliser soi-même des mesures au sein de son foyer. Cette action s'articulera avec celle identifiée dans le plan d'actions du PPA 2.

Indicateurs

SUIVI

Indicateur du PPA

RÉSULTAT

Indicateur du PPA

Indicateur du PPA

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Temps d'agent CCPR coordination 0,15 ETP, prestation animation ATMO, achat de capteurs, frais de communication (achat de panneaux, autres supports).

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2025

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Développement du potentiel de stockage carbone

Action

Mettre en place des solutions innovantes de captation de carbone

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Centre International de Recherche sur l'Eau et l'Environnement (CIRSEE) du groupe SUEZ, ADEME

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

Adaptation au changement climatique

Atténuation des émissions de GES

Amélioration de la qualité de l'air

Réduction des consommations énergétiques

Production d'énergies renouvelables

Préservation de la santé et de la biodiversité

 1

Enjeu social

Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

De plus en plus de station d'épuration sont équipées de méthaniseur de boues qui produisent du biogaz contenant du méthane (CH₄) et du CO₂. Le CH₄, un fois purifié dans un laveur de gaz peut ensuite être réinjecté dans le réseau du gaz de ville. Ce « bio-méthane » participe à la production d'énergie verte puisqu'il est indirectement produit grâce aux effluents d'eaux usées des habitants des collectivités. Reste alors le CO₂ issu de l'épuration du biogaz qui est rejeté à l'atmosphère.

L'idée innovante née entre la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) et son exploitant, SUEZ, est de valoriser ce CO₂ issu du laveur de biogaz. Permettre la valorisation de ce CO₂ contenu dans le biogaz, c'est aller encore plus loin dans la protection de l'environnement et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre en étant en deçà de la neutralité carbone dans la production du bio-méthane. Pour ce faire, la CCPR envisage l'installation de puits de carbone sur son territoire (un en

STEP et un en milieu urbain). Le puits carbone est une innovation qui se présente sous la forme d'une colonne d'eau et utilise les propriétés naturelles de micro algues pour capturer les microparticules (PM_{2,5}, PM₁₀) et les GES (dioxyde d'azote et dioxyde carbone) dans l'air. Les algues consomment le CO₂ pour se développer.

Ainsi, adossé à des épurateurs de biogaz, dont le process génère ce CO₂ à des concentrations importantes, l'objectif du puits carbone est de limiter le rejet de CO₂ du laveur de biogaz, de favoriser la croissance d'algues.

Finalement, cette biomasse algale ainsi fabriquée, est réinjectée elle-même dans le méthaniseur pour fabriquer du biogaz.

Cette expérimentation de boucle vertueuse tirera alors sa pleine efficacité pour réduire l'empreinte carbone de la station d'épuration.

Indicateurs

SUIVI

Mise en place du dispositif

RÉSULTAT

TeqCO₂ stockées/an

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

2 puits de carbone: 217 488 € HT

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1teqCO ₂ stockés par an par colonne
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Une agriculture résiliente au changement climatique et sobre en carbone

Action

Accompagner le monde agricole et les consommateurs vers une agriculture et une alimentation durable

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Pôle Métropolitain, Chambre d'agriculture, Association Terre d'Histoire et d'Avenirs, AMAP

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

2	Adaptation au changement climatique
2	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
2	Préservation de la santé et de la biodiversité

2	Enjeu social
1	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La Communauté de communes souhaiterait engager un dialogue avec les acteurs du monde agricole (exploitants, Chambre d'agriculture, associations, etc), pour encourager l'adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique dans le but de réduire la vulnérabilité des exploitations et diminuer leur impact sur le climat (développer une agriculture plus sobre en carbone).

Le territoire souhaiterait accompagner l'évolution des pratiques vers une agriculture plus durable, rappelons qu'une trentaine d'exploitations du Pays Rochois se sont engagées dans des mesures agro-environnementales dans le cadre du PAEC (Projet Agro-environnemental et Climatique) Arve

Porte des Alpes 2014-2020, encourager le développement des circuits courts et la diversification agricole (maraichage, arboriculture, petits fruits).

Enfin, la CCPR souhaiterait en lien avec ses communes et ses associations locales renforcer les messages de sensibilisation auprès de ses citoyens autour de la promotion de l'agriculture locale (magasins de producteurs, AMAP, etc) et d'une alimentation de qualité lors de la semaine du Développement Durable et sur les différents supports de communication de la collectivité.

Indicateurs

SUIVI

Nombre d'exploitations agricoles engagées dans la démarche
Organisation de la semaine du Développement Durable

RÉSULTAT

Emissions de GES agricole à l'échelle de la CC

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Non chiffrable en l'état.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,60 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

X

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Des déchets en moindre quantité et synonyme de ressource

Action

Sensibiliser et accompagner le grand public à la réduction des déchets et à la valorisation des déchets végétaux

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, SIDEFAGE, ALVEOLE, ALPABI

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

1	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La Communauté de communes du Pays Rochois est engagée depuis plusieurs années dans la réduction des déchets à travers des campagnes d'information, la mise à disposition de solution de compostage individuelle ou collective, des animations tout au long de l'année à travers des temps forts que sont: la semaine nationale du compostage de proximité, la semaine européenne du développement durable, la semaine européenne de réduction des déchets. La collectivité souhaite poursuivre les

démarches engagées en développant des actions de sensibilisation auprès du jeune public dans les écoles du territoire en particulier sur le gaspillage alimentaire. La collectivité souhaiterait également proposer des solutions de valorisation des déchets végétaux à travers la mise en place d'un service de broyage itinérant ou fixe en déchetterie.

Indicateurs

SUIVI

nb d'actions de communication réalisées

RÉSULTAT

Nb de ménages sensibilisés

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Budget communication: 5 k€. Achat broyeur 50 à 100 k€ + temps d'accompagnement des ménages/ ou broyeur itinérant service à domicile réalisé par une entreprise d'insertion (ALVEOLE). A voir selon le montage souhaité par la collectivité.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,70 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Des déchets en moindre quantité et synonyme de ressource

Action

Etudier l'opportunité de mise en œuvre d'une tarification incitative de collecte des déchets sur le Pays Rochois

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, SIDEFAGE

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

2	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La tarification incitative permet l'application du principe pollueur-payeur aux usagers du service. Elle intègre le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur, alors incité financièrement à des comportements vertueux.

L'utilisateur est encouragé à modifier ses comportements vers :

- une diminution des quantités de déchets produits pour une prévention des déchets (par exemple, la pratique du compostage domestique se

développe dans beaucoup de collectivités instaurant une tarification incitative) ;

- une augmentation du tri (collectes sélectives mais aussi déchèteries) pour une meilleure valorisation matière et/ou organique ;

- une consommation responsable ;

- une optimisation des services pour une maîtrise des coûts. La CC du Pays Rochois souhaite étudier l'opportunité de mettre en place un tel dispositif sur le territoire à travers la conduite d'une étude.

Indicateurs

SUIVI

Diffusion des livrables associés

RÉSULTAT

T de déchets résiduels si mise en place

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

AMO : 50 k€ + Temps de suivi 0,1 ETP

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,90 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

2023

2024

2025

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Des déchets en moindre quantité et synonyme de ressource

Action

Créer une ressourcerie intercommunale

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, SIDEFAGE, ALVEOLE, ALPABI, INNOVALES

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

3	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR souhaite s'appuyer sur le réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire présents sur son territoire pour créer une ressourcerie intercommunale. L'activité de ressourcerie donne priorité à la réduction, au réemploi, puis au recyclage des déchets en sensibilisant le public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement.

Indicateurs

SUIVI

RÉSULTAT

T transitant par la ressourcerie

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Non chiffrable en l'état.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre

Gains annuels énergétiques

Production énergie renouvelable annuelle

Gains qualité de l'air

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Des déchets en moindre quantité et synonyme de ressource

Action

Mettre en place des partenariats associatifs pour la création d'un Repair café au Pays Rochois

PORTEUR DU PROJET

CCPR

PARTENAIRES

Communes, associations

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

3	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Le Repair café (ou café de réparation) est un atelier consacré à la réparation d'objets et organisé à un niveau local sous forme de tiers-lieu, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même lieu (quartier, village). Ces personnes se rencontrent périodiquement en un lieu déterminé (par exemple un café, une salle des fêtes ou un local associatif) où des outils sont mis à leur disposition et où ils peuvent réparer un objet qu'ils ont apporté, aidés par des volontaires. Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de

réparer des objets, transmettre des connaissances, venir en aide aux ménages rencontrant des difficultés financières ou renforcer la cohésion sociale entre les habitants. La Communauté de communes, en s'appuyant sur le tissu associatif local souhaite coordonner l'émergence d'un Repair café. La CCPR ou les communes pourront mettre à disposition un local pour le déroulement de ces tiers-lieux. Ce projet pourra être conduit de façon concomitante avec la création de la ressourcerie.

Indicateurs

SUIVI

RÉSULTAT

Taux de fréquentation

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Mise à disposition d'un local + temps suivi et animation 0,1 ETP+ communication (temps d'agent + frais de reprographie)

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

2023

2024

2025

2025

AXE

Un territoire résilient et innovant

CIBLE

Une économie locale, par et pour les habitants

Action

Poursuivre l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, bio ou sous-signé de qualité

PORTEUR DU PROJET

CCPR, communes

PARTENAIRES

LEZTROY

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
2	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
3	Préservation de la santé et de la biodiversité

2	Enjeu social
1	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Les élus du Pays Rochois s'engagent depuis plusieurs années en faveur d'une alimentation de qualité dans les cantines scolaires du territoire en proposant des repas composés à 50% de produits biologiques (58,5% de produits bio en 2018-2019). Les collectivités à travers le PCAET souhaitent

poursuivre les efforts entrepris pour fournir une alimentation de qualité à nos jeunes citoyens et soutenir les pratiques agricoles durables et locales.

Indicateurs

SUIVI

Nombre d'actions de sensibilisation réalisées/an

RÉSULTAT

Part de produits bios dans les cantines

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

1 475 000 euros sur 5 ans

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre

Gains annuels énergétiques

Production énergie renouvelable annuelle

Gains qualité de l'air

2019

2025

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

AXE

Des acteurs mobilisés

CIBLE

Soutenir la mobilisation citoyenne

Action

Poser les bases d'une gouvernance territoriale participative en faveur de la transition énergétique

PORTEUR DU PROJET

CCPR,

PARTENAIRES

Communes, partenaires institutionnels, techniques, chambres consulaires, associations locales, société civile

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
1	Production d'énergies renouvelables
1	Préservation de la santé et de la biodiversité

3	Enjeu social
1	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Le comité de pilotage instauré en phase d'élaboration du PCAET aura pour rôle de suivre les actions déployées dans le cadre du PCAET. Ce Copil composé des maires, d'élus à l'environnement des communes, de techniciens des collectivités, de partenaires institutionnels (DDT, ADEME, Région, CD 74, consulaires, etc) et techniques (ENEDIS, GRDF, SYANE, etc), se réunira une à deux fois par an. Des groupes de travail techniques et thématiques (à définir) pourront également être constitués pour échanger sur la déclinaison opérationnelle des actions. En parallèle de ce

Copil, il est envisagé de réactiver le Conseil Local de Développement (CLD) du Pays Rochois instauré en 2016, d'en revoir la composition pour en faire une instance de suivi du PCAET et plus globalement des autres politiques de la collectivité. Des représentants de ce Conseil Local de Développement pourront siéger au sein du Copil PCAET. Il est également proposé d'initier la mise en place d'un fonds participatif citoyen dédié au financement de projets en faveur de la transition énergétique.

Indicateurs

SUIVI

Nb de réunions de gouvernance

RÉSULTAT

Nb de participants aux réunions

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Temps suivi/animation: 0,1 ETP agent CCPR + participation annuelle CCPR au fonds citoyen

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre

Gains annuels énergétiques

Production énergie renouvelable annuelle

Gains qualité de l'air

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

2025

AXE

Des acteurs mobilisés

CIBLE

Soutenir la mobilisation citoyenne

Action

Promouvoir et communiquer sur la transition énergétique et écologique

PORTEUR DU PROJET

Pôle métropolitain, CCPR

PARTENAIRES

Communes, associations

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique	1	Réduction des consommations énergétiques	1	Enjeu social
1	Atténuation des émissions de GES	1	Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
1	Amélioration de la qualité de l'air	1	Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

A l'échelle intercommunale, la Communauté de communes du Pays Rochois souhaite poursuivre ses actions de sensibilisation en faveur de la transition énergétique en particulier les animations organisées lors de la semaine du développement durable et développer une offre d'animations et d'actions de sensibilisation à destination du jeune public (écoles primaires et maternelles, centre de loisirs, périscolaires). Si la transition énergétique et écologique se retrouve effectivement dans quasiment la totalité des actions et services mis en œuvre par le Pôle métropolitain, deux évidences ont été mises à jour :

- la transition n'est pas systématiquement valorisée de manière claire dans les supports de communications illustrant les thématiques du Pôle métropolitain,
- la multiplication des dispositifs (PCAET, TEPOS, PPA, ...), des projets (PACT'Air, G2AME, SMAC, SAE, etc..) entrant dans le champ de la transition énergétique nécessite un besoin de plus en plus urgent de

construire un fil rouge dans un souci de cohérence avec les grands objectifs politique du territoire.

Aussi, dans l'objectif de « massifier » la transition et « d'embarquer » une grande majorité des citoyens et plus seulement une poignée de « convaincus », une démarche a été initiée au printemps 2019. Elle a donné lieu à des préconisations ayant été validées par les instances politiques du Pôle métropolitain en mai, dont le principe consiste à passer d'une communication institutionnelle à une communication territoriale autour d'un repère, à ce jour transitoirement dénommé « Demain à deux mains ».

La fin d'année 2019 sera consacrée à mise en place des conditions cadre préalables (un comité de rédaction métropolitain) à la déclinaison opérationnelle de cette stratégie, destinée à vivre dans la durée au cours des prochaines années.

Indicateurs

SUIVI

Nombre d'événementiels ou supports réalisés

Nombre de connexions sur Demain à 2 mains

RÉSULTAT

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Coordination et suivi; 0,25 ETP au PMGF
Prestations PMGF: 50 k€/an
Prestations EPIC: 20 à 50 k€/an

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	
Gains annuels énergétiques	
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2025

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

X

X

AXE

Une collectivité exemplaire

CIBLE

Mobilité durable

Action

Atteindre 100% de flotte de véhicules plus propres (gaz, électrique, hydrogène) d'ici la fin du PCAET au sein des collectivités du Pays Rochois

PORTEUR DU PROJET

CCPR
Communes

PARTENAIRES

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR fait partie du périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve. Dans ce cadre a été mis en place un projet Equilibre pour promouvoir le changement de l'énergie utilisée par les transporteurs de la vallée de l'Arve, à savoir la transition du gazole vers le Gaz Naturel Véhicule (GNV). En soutien du projet Equilibre et dans le cadre du renouvellement de sa flotte de véhicules, la CCPR a décidé de remplacer plusieurs véhicules diesel au profit de véhicules roulant au GNV. Au titre de sa convention TEPCV, la CCPR a ainsi bénéficié d'une aide financière pour l'achat de 6 véhicules légers et une benne à ordures de ménagères. Les véhicules diesel non équipés de filtres à particules fermés sont un des

premiers producteurs de particules fines et donc de la pollution atmosphérique. En s'engageant dans ce programme de renouvellement de sa flotte, la CCPR avait pour objectif de diminuer la pollution émise par ses véhicules et réduire sa facture énergétique en lien avec les transports. En parallèle, plusieurs communes du territoire ont également investi dans l'achat de véhicules "propres" GNV ou électriques. Dans le cadre du PCAET, la CCPR et les communes du territoire souhaitent poursuivre le renouvellement de leur flotte pour atteindre 100% de véhicules propres (hors véhicules techniques: tracteurs) à l'horizon 2026.

Indicateurs

SUIVI

Nb de véhicules à motorisation alternative

RÉSULTAT

GES émis par la flotte de véhicule renouvelée

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Budget constant, compte tenu des dispositifs d'aide actuels.
Hors subvention: compter environ 5 k de plus par véhicule électrique (VUL, voiture).

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,00 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	0,00 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

2025

AXE

Une collectivité exemplaire

CIBLE

Mobilité durable

Action

Mettre en place un Plan de mobilité des collectivités du Pays Rochois (éco-exemplarité des collectivités)

PORTEUR DU PROJET

CCPR et communes

PARTENAIRES

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
2	Préservation de la santé et de la biodiversité

1	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

Dans le cadre du dispositif Mobil'Arve, la CCPR souhaite lancer son Plan de Mobilité. Elle sera accompagnée dans cette démarche par l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc, structure animatrice du dispositif Mobil'Arve. Les communes du territoire pourront également si elles le souhaitent intégrer cette démarche.

Indicateurs

SUIVI

Nb de collectivités engagées

RÉSULTAT

Part modale de la voiture individuelle des salariés

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Accompagnement gratuit dans le cadre du PPA, coût des actions à la charge des collectivités et variable selon le degré d'ambition. Temps d'agents CCPR coordination (0,25 ETP)

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	1,70 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	4,60 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

X

2021

X

2022

X

2023

2024

2025

2025

AXE

Une collectivité exemplaire

CIBLE

Des bâtiments publics sobres en énergie

Action

Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine de la CCPR et des communes : Plan pluriannuel d'Investissement

PORTEUR DU PROJET

CCPR
Communes

PARTENAIRES

SYANE, SPL OSER

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
1	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
1	Production d'énergies renouvelables
	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

La CCPR a engagé en 2017-2018, un grand programme de rénovation des écoles maternelles du territoire et du centre de loisirs. Certaines communes ont également engagé des démarches de rénovation de leur patrimoine. L'objectif visé dans le cadre de la mise en oeuvre du PCAET est de poursuivre les travaux de rénovation engagé par les collectivités à travers la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement. La

programmation pluriannuelle d'investissement pour la rénovation énergétique du patrimoine permet de mobiliser un budget spécifique dédié. L'objectif est de prévoir en parallèle des travaux de rénovation d'intégrer un volet énergétique systématique. Ces travaux de rénovation pourront potentiellement être financés via de futurs CEE bonifiés PPA 2.

Indicateurs

SUIVI

Nombre de bâtiments audités

RÉSULTAT

Travaux réalisés

Consommation énergétique des bâtiments rénovés

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Audit du patrimoine et établissement du schéma: 20 à 40 k€ selon nombre et taille des bâtiments.

Travaux: 500 €/m² pour une rénovation globale niveau BBC.

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,38 kteqCO ₂ par an en 2025
Gains annuels énergétiques	2,90 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

X

X

2025

AXE

Une collectivité exemplaire

CIBLE

Des bâtiments publics plus sobres en énergie

Action

Mettre en œuvre une stratégie d'extinction des lumières à l'échelle de la CC du Pays Rochois

PORTEUR DU PROJET

Communes

PARTENAIRES

SYANE, CCPR, Grand Genève, Conseil Départemental 74

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique
1	Atténuation des émissions de GES
	Amélioration de la qualité de l'air

1	Réduction des consommations énergétiques
	Production d'énergies renouvelables
2	Préservation de la santé et de la biodiversité

	Enjeu social
	Stockage carbone

Descriptif et objectifs
opérationnels

L'éclairage public devient une charge de plus en plus importante pour les collectivités. Les niveaux d'éclairage sont devenus de plus en plus importants sans répondre forcément à une nécessité objectivée. En parallèle, l'éclairage public est source de pollution lumineuse et de nuisance pour la biodiversité. Il est nécessaire de réfléchir au besoin d'éclairage, quartier par quartier, selon la typologie de voirie, selon la tranche horaire, et définir la typologie de lumière nécessaire (puissance, couleur, ...). Plusieurs communes de la CCPR ont engagé des travaux de rénovation de leur éclairage public, certaines pratiquent déjà l'extinction

nocturne complète ou partielle ou baissent l'intensité de certains de leurs secteurs. Dans ce contexte, il serait judicieux d'engager une réflexion à l'échelle du Pays Rochois en vue d'harmoniser les politiques d'éclairage public et définir une stratégie commune. En parallèle, les communes du territoire, en partenariat avec la CCPR pourraient œuvrer à la définition d'un Plan Pluriannuel d'Investissement de l'éclairage public (PPI EP) pour budgétiser un fonds spécifique dédié à la modernisation des équipements et lumineux.

Indicateurs

SUIVI

Nb de luminaires enlevés et horaires d'extinction nocturne

RÉSULTAT

Consommation énergétique en KWh.an de l'éclairage public avant/après.

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

50 000 euros + travaux

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,08 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	1,40 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

X

X

X

X

X

2025

AXE

Une collectivité exemplaire

CIBLE

Des bâtiments publics plus sobres en énergie

Action

Maîtriser sa consommation énergétique grâce à l'action d'un conseiller en énergie partagé

PORTEUR DU PROJET

CCPR
Communes

PARTENAIRES

SYANE

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	1	Réduction des consommations énergétiques		Enjeu social
1	Atténuation des émissions de GES	1	Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
1	Amélioration de la qualité de l'air		Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Le suivi et pilotage des consommations des bâtiments publics est un enjeu important de la mise en mouvement du territoire en faveur du climat pour impulser la dynamique et également dégager des économies financières. Dans le cadre de leur politique d'optimisation énergétique, il est proposé que les collectivités du Pays Rochois souscrivent des partenariats avec le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) pour bénéficier d'un service de conseil en énergie partagé. Le CEP a pour objectifs d'accompagner et conseiller les collectivités dans les différentes étapes d'une politique énergétique maîtrisée à travers:

- la connaissance, l'évaluation et l'optimisation du patrimoine public (état des lieux énergétique du patrimoine, suivi des consommations et dépenses

- énergétiques, analyse des contrats de fournitures, optimisation tarifaire, définition d'une stratégie pluriannuelle d'actions)
- l'accompagnement dans des projets énergétiques (soutien à la réalisation d'études de faisabilité EnR, assistance et accompagnement à l'établissement de plans d'actions de maîtrise de l'énergie et de développement des EnR, aide au montage de dossiers techniques dans le cadre d'appels à projets, assistance technique au suivi opérationnel des dossiers, aide à la mise en oeuvre de travaux neufs ou de rénovation, instruction, suivi et vente des certificats d'économies d'énergie)

Indicateurs

SUIVI

Nb de communes adhérentes au service

RÉSULTAT

Consommation d'énergie des bâtiments publics

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Pour les communes: 1,60 € par habitant/an, avec une participation du SYANE de 50% (convention pluriannuelle de 4 ans). Pour la CCPR: analyse du coût potentiel au cas par cas, selon le patrimoine et le degré d'ambition affiché en termes de rénovation. Part

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,38 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	2,90 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2025

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X

AXE

Un collectivité exemplaire

CIBLE

De bonnes pratiques au quotidien

Action

Mettre en place un fonctionnement eco-exemplaire de la collectivité

PORTEUR DU PROJET

CCPR
Communes

PARTENAIRES

Enjeu(x)

Légende :

1 : enjeu modéré - 2 : enjeu important - 3 : enjeu très important

	Adaptation au changement climatique	1	Réduction des consommations énergétiques		Enjeu social
1	Atténuation des émissions de GES	1	Production d'énergies renouvelables		Stockage carbone
1	Amélioration de la qualité de l'air		Préservation de la santé et de la biodiversité		

Descriptif et objectifs
opérationnels

Plusieurs leviers pourront être activés par les collectivités du territoire pour tendre vers un comportement éco-exemplaire:

- Orientation vers des achats durables, favoriser l'approvisionnement en produits biologiques et locaux lors des événements, optimiser sa politique d'achats à travers des commandes groupées, l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics.
- Dématérialisation des documents de convocation aux instances de la collectivité, dématérialisation des actes, dématérialisation des actes pour les citoyens (paiement redevance OM, facture d'eau potable, etc).
- Favoriser la pratique d'entretiens de futurs agents par visioconférence, systématiser les réponses de candidatures par envoi courriel

- Sensibiliser les collaborateurs des collectivités aux écogestes et aux économies d'énergie

- En courager la mobilité douce pour les petits trajets professionnels quotidiens (mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les agents de la CCPR)

- Choisir un modèle énergétique responsable en ayant recours à des fournisseurs d'énergie 100% renouvelable (ex: Enercoop, Ekwater, etc)
- Favoriser l'utilisation de matériaux de construction stockant du carbone (matériaux biosourcés) dans les projets de la collectivité/ Intégrer des clauses favorisant l'utilisation du bois dans la commande publique
- Engager une réflexion autour du télétravail

Indicateurs

SUIVI

Nb d'actions de sensibilisation réalisées en interne

RÉSULTAT

Kgs de déchets d'emballage /ETP.an

Consommation d'énergie en kWh/ETP.an

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

Achats durables: + 5 à 10 k€/an
Sensib interne: 2 à 5 k€/an + 0,1 ETP/an

GAINS ESTIMÉS

Gains annuels, gaz à effet de serre	0,38 kteqCO2 par an en 2025
Gains annuels énergétiques	2,90 GWh par an en 2025
Production énergie renouvelable annuelle	
Gains qualité de l'air	

2019

2025

2020

X

2021

X

2022

X

2023

X

2024

X

2025

X